



SDAS 49

Section des Tourelles

Protection de l'Enfance

Enfin, des réponses positives de la part du Conseil Départemental

Les Élus FORCE OUVRIERE des Tourelles ont été reçus, le mercredi 7 juin 2018 par Christian Gillet, président du Conseil Départemental et Florian Poitevin, directeur général des services du département. Dans le contexte difficile que vivent les salariés et les enfants accueillis, il y avait urgence à ce que cette rencontre, que nous avons demandée, ait lieu. L'entrevue, qui a duré une heure nous a permis d'obtenir des précisions et des réponses qui laissent entrevoir qu'une volonté politique et financière de trouver des solutions positives pour les Tourelles est en cours.

Un administrateur provisoire, le cabinet Rousseau, va être nommé en remplacement de la présidence et de la direction défailtantes et ainsi permettre qu'un dialogue constructif entre les parties soit renoué. **FO s'en est félicitée, rappelant que cela est nécessaire et indispensable dans le contexte critique que continuent de vivre les salariés et les enfants, et face à l'urgence à mettre en place des solutions les plus positives.** Le président du Conseil Départemental a convenu qu'il fallait tout faire dans l'intérêt des enfants et aussi, une première, dans l'intérêt des salariés.

Plusieurs annonces nous ont été faites.

L'administrateur provisoire aura pour mission d'organiser la mise en place des 28 places de la pouponnière sur le site de Distré. Nous avons eu l'entière satisfaction d'apprendre que, **comme FO le revendiquait, cette reprise couvre la maison des parents avec les maîtresses de maison et le personnel administratif.** Le Conseil Départemental a demandé aux associations invitées à reprendre l'activité à tenir compte de cette exigence qui est devenue la leur. Les deux associations retenues sont les Apprentis d'Auteuil et Aladin. **Cette dernière qui pratique déjà la gestion de pouponnières et qui applique la CCNT66 nous semble, à FO, la plus appropriée.**

Concernant les Mineurs non-accompagnés (MNA), la réponse apportée est plus inquiétante. Soit l'association « La providence » accepte de reprendre l'activité qui couvre les 50 places de mineurs isolés avec le personnel concerné dans les bâtiments rue basse Saint-Pierre, alors l'activité est maintenue, si non, cette activité pourtant essentielle à la protection de l'enfance disparaîtrait. **FO soutient cette reprise.**

Concernant le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, il pourra être amélioré seulement si les deux reprises d'activités prévues se réalisent. Le Conseil Départemental nous a dit ne pas vouloir mettre plus d'argent sur la table de la négociation. **FO fera tout pour obtenir, dans le cadre de cette nécessaire négociation, un plan de sauvegarde amélioré.**

Pour finir, le Conseil Départemental a décidé de prendre des décisions de « bon sens » dans le but de rendre moins chaotique cette situation. Ont été mises en place des colos et des familles d'accueil pour la quasi-totalité des enfants. La fermeture des Tourelles n'aura pas lieu avant le 7 juillet, fin de l'année scolaire pour les enfants, et après l'ouverture d'une antenne de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescent à l'adulte (ASEA) à Doué-la-Fontaine qui elle, est prévue le 1er juillet, pour les mineurs isolés.

FO se félicite des engagements pris et que la recherche active de solution pour tous soit en cours. Elle reste vigilante en attendant leur réalisation. Notre détermination à obtenir des réponses et que des solutions soient trouvées paie.

Dans un tel contexte, nous continuons de ne pas baisser les bras pour garantir le maintien d'un maximum d'emploi, un PSE amélioré. Nous restons mobilisés pour que se poursuive dans notre département toutes les activités nécessaires à la protection de l'Enfance, avec tous les moyens financiers et humains indispensables pour qu'aucun enfant, aucun jeune, même mineur isolé ne se retrouve sans solution adaptée à ses besoins. Nous continuons ainsi à résister et à combattre cette austérité budgétaire aux conséquences dramatiques.

Angers, le 8 juin 2018

pour nous contacter : SDAS 49 au : 06.87.58.22.20 ou sdasfo49@yahoo.fr